



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 14 décembre 2020, à 19 h 00 à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à dix-neuf heures.

Il mentionne qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur au Québec et tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-004, la séance ordinaire du Conseil se tiendra à huis clos, sera enregistrée et diffusée par la suite sur le site Web de la Municipalité.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères Sylvie DeBlois
 Lucie Michaud

Messieurs les conseillers Yves Lévesque
 Bruno Simard
 Marc-Antoine Turcotte
 Richard Therrien

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.
3. Période de Questions : *Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.*
4. Levée de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20--125

Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté. Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation a été signifié tel que requis au code municipal art 152. Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

2. ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021.

20-126

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2021 ainsi que le plan triennal d'immobilisation pour les années 2021 à 2023 soient acceptées telles que présentées ci-dessous.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

ÉTAT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021

Taxes générales & Sûreté du Québec	814 476 \$
Régime d'impôt foncier à taux variés	43 336 \$
Taxe Compensation	178 470 \$
Transfert de Droit	23 787 \$
Services rendus	74 000 \$
Autres recettes de sources locales	1 700 \$
Autres services rendus	2 000 \$
Imposition de droits	7 200 \$
Amendes et Pénalités	2 700 \$
Autres revenus	5 000 \$
Remboursement Capital et Intérêt	7 565 \$
Surplus affecté à l'exercice	17 700 \$
	1 177 934 \$

BUDGET DES DÉPENSES

Administration générale

Conseil	56 400 \$
Gestion Financière & Administrative	124 053 \$
Greffé	7 500 \$
Évaluation	147 736 \$
Autres	71 010 \$

Sécurité Publique

Police	135 666 \$
Protection Incendie	110 110 \$

Sécurité Civile

Alerte citoyens & Ressources matérielles	6 075 \$
--	----------

Transport

Voirie municipale	14 370 \$
Éclairage des rues	16 500 \$
Transport collectif	4 735 \$
Autres	9 955 \$

Hygiène du milieu

Réseau de distribution de l'eau	1 500 \$
Système d'épuration égout	21 930 \$
Collecte et transport des vidanges des fosses septiques	29 160 \$
Collecte et transport déchets domestiques	69 800 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Comité embellissement	7 000 \$
Projet Parc Riverain	10 000 \$

Loisirs et Culture

Centre communautaire	156 705 \$
Patinoire	5 400 \$
Parc et terrains de jeux	16 700 \$

Activités culturelles

Électricité école	8 000 \$
Bibliothèque	12 000 \$
Électricité salle communautaire	4 700 \$

Dettes à long terme

Intérêt	25 595 \$
Frais de banque	120 \$
Remboursement de la dette	105 214 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

TOTAL DES DÉPENSES BUDGETÉES **1 177 934 \$**

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE **0.5300**

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS **0.2800**

TAUX DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tarif résidentiel **130 \$**

Tarif exploitation agricole enregistrée **240 \$**

COMMERCES

Situés à l'intérieur d'une résidence, gîte, kiosque de vente,
pisciculture, atelier d'art, garderie, érablière **210 \$**

Garage, atelier d'ébénisterie commercial, entrepôt, atelier de
soudure **230 \$**

Épicerie, kiosque commercial **210 \$**

Résidence personnes âgées et/ou à la retraite, restaurant,
boulangerie, microbrasserie **550 \$**

Commerce regroupant diverses activités (cabane à sucre,
restauration annuelle) **750 \$**

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2023

Dépenses d'immobilisation 2021

Source de financement

Lumière Del Gymnase

5 000 \$ TECQ Fond général

Toiture école Sainte-Famille

500 000 \$ subventions

Dépenses d'immobilisation 2022

Source de financement

Parc Riverain

20 000 \$ TECQ Fond général

Acquisition véhicule

45 000 \$ Fond général

Dépenses d'immobilisation 2023

Source de financement

Garage Municipal

150 000 \$ TECQ Fond général

Lumière Del (éclairage des rues)

20 000 \$ TECQ fond général



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille Î.O., Qué.

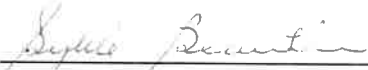
3. PÉRIODE DE QUESTIONS (LES DÉLIBÉRATIONS ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SÉANCE PORTERONT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET)

N° de résolution
ou annotation

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-127

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des
conseillers(ères) que la séance soit levée à 19h50.


Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Secrétaire-trésorière


Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut
à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142
(2) du Code municipal.